Baoulé et Européens au moment du passage de l'Administrateur Pobéguin en Côte d'Ivoire

La pénétration coloniale allait faire de CH. H. POBEGUIN le premier Administrateur civil en poste dans l'intérieur de la Côte d'Ivoire, et plus précisément en pays baoulé — auquel je m'intéresserai plus particulièrement au cours de cette conférence (1). Son passage en Côte d'Ivoire (1892-1896) correspond aux premières tentatives françaises de contrôler militairement et économiquement de vastes régions, en rapport d'échanges avec l'Europe depuis plus de quatre cents ans, possédant une organisation sociale, politique et économique propre que la force des armes allait soumettre à une puissance étrangère. Les notes et les documents rapportés par POBEGUIN, recoupés par le dépouillement des archives coloniales et les enquêtes sur les traditions orales, permettent de se faire une idée plus précise du choc qu'a constitué la rencontre des ambitions coloniales firançaises et des intérêts de ces peuples, à un moment où certains d'entre eux - c'était le cas des Baoulés — connaissaient une prospérité indéniable. C'est aussi une occasion de réviser certains poncifs de l'histoire coloniale que nous ont légués l'idéologie officielle et l'imagerie populaire.

Je présenterai à grands traits la société baoulé, telle qu'elle fonctionnait à la fin du XIX° siècle. Je dirai ensuite un mot de l'évolution des rapports entre Africains de la Côte et Européens avant l'intervention militaire française. Nous serons ainsi en mesure de mieux comprendre le contexte dans lequel se déroula la résistance de ces peuples à l'agression coloniale, — et celle des Baoulé, les armes à la main, dura plus de vingt ans.

Les Baoulé, en tant qu'ensemble social et politique distinct sont le produit de l'intégration de divers fonds « ethniques »; en Afrique comme ailleurs, on ne saurait parler d' « ethnies » refermées sur ellesmêmes et préservées de l'action du contexte historique environnant.

O.R.S.T.O.M.

(1) Voir plus haut, p. 3, Henri POBEGUIN, par M. D. HE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentairs

Nº : 440 ex1

Cpte : B

23/06/81

Au XVII° siècle, des groupes se rattachant à des ensembles culturels différents occupaient cette région : 30 000 km2 de savane arborée, qui, progressivement, fait place à la forêt sur les marches méridionales du pays.

Les limites naturelles sont bien marquées sur l'ouest et l'est par deux rivières abondantes, le Bandama et le Nzi, dont la confluence au sud marque la pointe la plus avancée de l'expansion baoulé vers la Côte. La région possède une incontestable unité géographique, spécifique aux zones de transition entre la savane du nord et la bande forestière littorale. Le caractère particulier du Baoullé réside en ce qu'il constitue une entaille profonde, orientée vers la Côte, du bloc forestier guinéen.

A la fin du XIXº siècle, des troubles éclatent dans l'actuel Ghana, situé à l'est de la Côte d'Ivoire et dénommé alors Gold Coast par les Européens — référence à l'intense traffic d'or sur cette place avant que le traffic d'esclaves se généralise au XVIIIº siècle. Ces troubles sont engendrés par l'accélération de la traite des esclaves, au profit, côté africain, des courtiers de la Côte et des états de l'intérieur les plus puissants. Dans cette atmosphère d'insécurité, la confédération des grosses chefferies de l'Ashanti développe sa puissance militaire, regroupée autour du chef de Koumassi, reconnu roi par ses pairs des autres provinces. Conjointement, le pays possède de l'or et produit des noix de cola, qui constituent des biens d'exportation recherchés.

L'impérialisme militaire permet un contrôle économique sur de vastes circuits d'échanges, qui assurent l'approvisionnement de biens stratégiques : armes, métal, sel, biens de prestige en provenance de la Côte, esclaves originaires des savanes. Mais la vie politique de l'Ashanti est particulièrement marquée par les tensions nées des affrontements avec des états voisins ou des tentatives autonomistes des différents états membres ou satellites de la confédération. Ainsi une partie de la population du royaume de Denkyira avait fui en 1701 la victoire ashanti et s'était réfugiée à l'ouest de la rivière Comoé, dans ce qui deviendra peu de temps après le pays baoulé. Près de vingt ans plus tard, à l'occasion d'une crise de succession à la chaise royale ashanti (2), des partisans de l'héritier vaincu migrent vers la « Côte d'Ivoire ». Au cours de leur périple, ils se donnent une reine : Ablaa Pokou, et un nom qui les désignera tous : Baoulé. Selon les traditions, ce nom rappelle l'acte de la Reine lorsque les siens, pressés par l'armée ashanti, se trouvèrent arrêtés par les eaux du Comoé : elle jeta son propre enfant dans la rivière, et rochers, arbres, hippopòtames formèrent un pont sous les pieds des fuyards. Il est très probable que d'autres migrants, inquiets de l'insécurité de la région côtière du Gold Coast, se joignent à ces vagues de peuplement.

Au cours du XVIII° siècle, les premiers rois et reines baoulé étendent leur domination sur tout le nord de leur territoire actuel, repoussant ou intégrant les populations trouvées sur place.

⁽²⁾ Voir notamment l'histoire de cette chaise royale — un tabouret d'or — dans Histoire de l'Afrique Noire, par J. K. Ki-Zerbo, Paris, Hatier éd., 1972, p. 268 (N.D.L.R.).

Dans la première moitié du XIXº siècle, le Baoulé connaît de nouvelles transformation sociales. Pour se rapprocher des circuits d'échanges en provenance de la Côte, les Baoulé étendent leur occupation jusqu'au delà de Tiassalé, au confluent du Bandama et du Nzi.

Les Baoulé recherchent également les gîtes aurifères, nombreux dans cette région. Mieux inséré dans le trafic commercial de la Côte et pourvu d'une grande richesse en or, le pays baoulé connaît au XIXº un développement économique certain, soutenu par une agriculture efficace. Mais l'éparpillement des groupes vers le sud ruine le pouvoir de la lignée royale issue d'Ablaa Pokou; l'éloignement géographique et l'enrichissement de certains groupes les engagent à ne plus reconnaître l'autorité centrale.

*

Les esclaves achetés ou capturés étaient incorporés dans les cellules familiales. Ils se mariaient avec des femmes baoulé, cultivaient leurs propres champs et pouvaient s'enrichir par leurs activités. Certains devenaient des conseillers de confiance du chef de quartier ou de village et acquéraient une fonction politique dans le groupe. Mais, pour beaucoup, la situation était proche de celle du serf européen, pourvoyant son maître en produits agricoles ou travaillant pour lui — tout particulièrement dans les mines d'or où la profondeur des puits (jusqu'à 70 mètres) et les risques d'éboulements dans les galeries rendaient le travail périlleux. Les enfants de ces captifs étaient intégrés progressivement dans les familles et les quartiers. Le souvenir de leur origine ne pouvait être rappelé, dans des circonstances graves, que par les détenteurs de l'autorité. Beaucoup de ces descendants d'esclaves occupaient des fonctions sociales importantes, car, tout en étant fortement hiérarchisée, la société baoulé était très sensible au mérite personnel de chacun et son caractère expansionniste offrait des occasions d'enrichissement personnel.

L'organisation politique territoriale était marquée par les particularités locales et les tentatives d'hégémonie de tel groupe plus puissant. D'un autre côté, l'éparpillement consécutif à la ruée vers les terres aurifères du sud entraîna des scissions ou des querelles d'attribution de chefferies. Les intermariages très nombreux et la mobilité des individus, — rejoignant une autre partie de la famille, se livrant au commerce ou à des activités artisanales, etc. —, limitaient la gravité des conflits. Les guerres étaient peu meurtrières mais les inimitiés tenaces; elles dessinaient sur le réseau des relations « tribales » des ensembles de rivalités ou, au contraire, d'alliances économiques et politiques.

Les échanges étaient actifs, composés, pour les biens d'exportation, de poudre d'or, de bijoux, d'ivoire, de pagnes de coton, de certains captifs, et même, à certains moments, de produits agricoles. Par le Baoulé transitaient également les produits européens — en premier lieu, les armes à feu — et le sel de la Côte. Ce n'est pas un hasard si l'exploitation de l'or a été activée par les Baoulé au moment où les Européens intensifièrent le commerce de traite pour se procurer à la Côte les produits oléagineux nécessaires à leur industrialisation.

Bien des siècles auparavant, déjà, les économies occidentales et africaines entretenaient des rapports indirects par l'intermédiaire des peuples méditerranéens (3). L'or africain s'écoulait dans l'économie médiévale et c'est en partie pour s'en procurer que les Portugais lancèrent leurs expéditions navales. A partir de 1470, ils établissent des forts et des comptoirs sur la côte de Guinée. Puis d'autres Etats européens (France, Angleterre, Prusse, Brandebourg, Hollande) supplantent les Portugais; la traite se développe avec les Africains du Golfe de Guinée. Jusqu'à la fin du xviie siècle, les relations sont celles de partenaires commerciaux, chacun s'efforçant d'établir des rapports durables et pacifiques.

Les témoignages des Européens traduisent, en général, leur souci de s'informer à des fins commerciales des usages de leurs partenaires. Certaines institutions leur paraissent choquantes, comme les sacrifices de captifs lors des funérailles d'un homme important; mais ils constatent la cohérence de l'organisation d'ensemble et la nécessité d'en tenir compte dans les relations avec les Africains.

Même dans le cas où des Européens s'établissent à terre c'est souvent contre redevance ou tribut.

La situation va changer à partir du XVIII^e siècle, avec l'apogée de la traite des esclaves, qui a arraché à l'Afrique plus de dix millions de ses habitants. L'insécurité s'installe avec ses manifestations brutales (razzia, guerres). Il est alors commode aux Européens de justifier moralement la traite des esclaves par la « sauvagerie » des Noirs. Tout en reconnaissant les chefs et les courtiers africains, nécessaires aux transactions, les Européens se sentent en position d'intervenir plus brutalement dans les régions littorales.

La « Côte des Qua-Qua », (4) débouché maritime naturel du Baoulé, est alors une zone d'échanges actifs. Bien que peu d'esclaves soient traités en cet endroit du littoral, — les foyers les plus importants sont la Gold Coast et le Bénin — l'or, les pagnes, l'ivoire et le bois abondent à Grand-Lahou et Assinie. Les Français tentent de s'établir en ce dernier point et essayent d'imposer, sans succès, un jeune chef éduqué en Europe : baptisé par Bossuet, avec le parrainage de Louis XIV, le « prince » Aniaba avait fréquenté la Cour du Roi. Mais trop inféodé aux intérêts français, il ne sut ou ne put s'imposer au peuple dont il était issu.

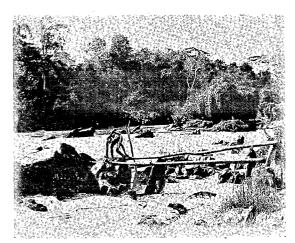
Cependant, au nord du pays baoulé, les échanges se poursuivent avec le Soudan, — et, plus loin, les pays arabes et la Méditerranée —, par l'intermédiaire du réseau commercial dominé par les cités de la vallée du Niger (Djenné, Mopti, Tombouctou, Etat de Kong). Le Baoulé, à l'écart des dévastations occasionnées par la traite des esclaves,

(4) A l'ouest de la Côte d'Ivoire, on trouvait un littoral peu accueillant : c'était la Côte des Malgens (Sassandra); à l'est, la Côte des Bonnes Gens ou des Qua-Qua (Lahou, Assinité). Voir Histoire Générale de l'Afrique Noire, par H. Deschamps, op. cit., tome I, p. 225 (N.D.L.R.).

⁽³⁾ Déjà, au xiv° siècle, le cours de l'or s'était effondré à la suite de la profusion d'or distribué par l'Empereur du Ghana, Kankou Moussa, durant son pèlerinage à la Mecque.



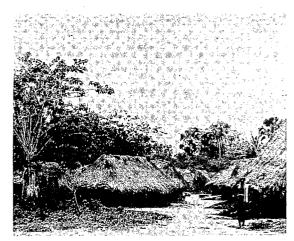
Fleuve le Bandama : vue vers l'amont des grands rapides de Tiassalé (décembre 1896)



Les rapides de Tiassalé : vue vers l'aval (novembre 1896)

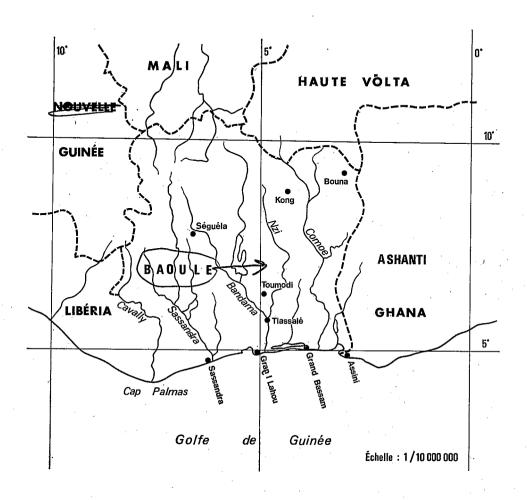


Débarcadère du village de Tiassalé (décembre 1896)



Région du Baoulé : vue du village de Singomobo (novembre 1896)

CÔTE D'IVOIRE



profite de ce double courant économique orienté vers le nord et la côte. Par les pays Akan de Gold Coast, à l'est, arrive un complément de biens manufacturés européens.

Au XIXº siècle, d'autres changements interviennent. L'expansion industrielle en Europe accélère la demande en produits primaires oléagineux et la recherche de débouchés commerciaux. La traite des esclaves est déclarée illicite par les pays européens; les campagnes antiesclavagistes sont alors en mesure de triompher. Les transactions sur les produits du palmier à huile augmentent, enrichissant les peuples du littoral dont la demande envers le pays baoulé se trouve accrue. Conjointement, les Baoulé sont en mesure d'acquérir de nombreux esclaves originaires du nord, où des troubles politiques éclatent, consécutifs

à la décomposition de royaumes anciens et au mouvement d'islamisation.

Cette main d'œuvre arrive à point pour répondre à deux nouveaux stimuli de l'activité économique, vers le milieu du XIXº siècle. Le premier est l'affaiblissement de l'emprise ashanti sur ses marches occidentales. Pour répondre aux changements occasionnés par l'effondrement sur la côte de la traite des esclaves, — dont ils étaient des fournisseurs importants —, les Ashanti se tournent vers le marché haoussa de la noix de cola au nord-est. Ils libèrent ainsi de leur influence la vallée de la Comoé, où les Baoulé peuvent désormais commercer et exploiter les gisements aurifères. A peu près à la même époque, les Européens en quête de débouchés commerciaux et de matière premières multiplient leurs transactions.

C'est précisément à partir de la deuxième moitié du XIX° siècle que les groupes baoulé du nord occupent les gîtes aurifères de la région de Toumodi.

L'exploitation de l'or y est intensifiée : l'avance des alluvions des rivières, puits d'accès aux éluvions, détournement de rivières pour en fouiller le lit, exploitation des filons sur les collines par puits et galeries. Conjointement, les échanges se développent; certains groupes locaux se spécialisent dans la production de l'or, de pagnes tissés, de bijoux, de symboles de prestige recouverts de feuilles d'or et même de produits vivriers.

Durant la partie moyenne du XIX° siècle, le gouvernement français s'intéressa peu à ses possessions de Côte d'Ivoire, laissant l'initiative aux commerçants privés. Mais, en 1889, BINGER, parti de Bamako, arrive à joindre la Côte d'Ivoire par le Soudan. Il relate les richesses des pays traversés et suggère l'importance stratégique de l'intérieur de la Côte d'Ivoire comme débouché naturel du Soudan vers la Côte. Les possessions françaises du littoral sont alors consolidées, des postes de douane installés, — ce qui provoque évidemment des heurts avec les populations côtières, qui voient là une atteinte à leur traditionnelle et bénéfique activité d'intermédiaires commerciaux entre les Européens et l'intérieur du pays.

Les visées coloniales françaises sont renforcées par le traité de Berlin de 1885 par lequel les grandes puissances s'arrogent des sphères d'influence particulières pour se partager l'Afrique. Enfin, le contrôle de la Côte d'Ivoire apparaît aux militaires français un moyen efficace de prendre à revers l'Almamy Samory, qui résiste victorieusement à l'avance coloniale au Soudan. Malgré l'oppositoin parlementaire aux opérations militaires, le capitaine MARCHAND est autorisé à lancer une expédition pour traverser le pays baoulé.

*

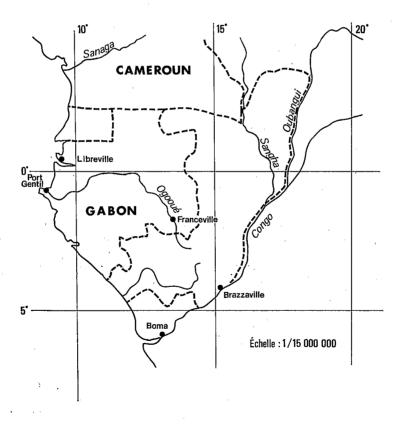
En dépit des motifs de reconnaissance économique avancés, le capitaine MARCHAND a des objectifs beaucoup plus interventionnistes, puisqu'il s'agit de tester les possibilités de construire une voie

ferrée reliant le Soudan à la Côte. De plus, l'expédition est entamée dans une atmosphère de tension entre les Français et les populations : les courtiers *cladian* et *avikam* voient d'un très mauvais œil la pénétration militaire — et donc commerciale — française dans l'intérieur; d'autre part, les premiers contacts des Français avec les Baoulé de Tiassalé sont désastreux.

Deux ans auparavant, des militaires avaient atteint cet important bourg de transit en y laissant un très mauvais souvenir; ils n'avaient eu aucun geste de réciprocité en réponse à l'accueil courtois des chefs, à l'encontre des règles élémentaires de la diplomatie en cours dans le pays. Peu de temps après, deux aventuriers commerçants, Voituret et Papillon, avaient été assassinés près de Tialassé.

L'enquête administrative avait elle-même conclu que le double meurtre était imputable aux multiples vexations auxquelles s'étaient livrés les deux individus. Malgré cela, une colonne punitive avait été décidée. Elle se heurta à la résistance armée de tous les groupes de la région — Baoulé ou non-Baoulé — et, défaite lors d'un guet-apens, avait dû rentrer à son point de départ, Grand-Lahou. Depuis, les trac-

GABON



tations avec Tiassalé pour passer un traité diplomatique avaient toutes échoué ou abouti à des accords peu clairs.

L'expédition MARCHAND s'ébranle donc dans ce contexte troublé. Après de multiples incidents, seule la force ouvre le passage à la colonne. Tiassalé est pris et occupé. POBEGUIN, le seul civil de l'expédition, est laissé comme administrateur du bourg et de sa région — du moins ce qui en reste après que les villages hostiles aient été brûlés. Les habitants ne sont autorisés à rentrer qu'après versement d'une amende de guerre considérable : près de quatre kilogrammes d'or, en poudre et en bijoux. Mais le plus insupportable pour la population est l'obligation d'accéder aux demandes de corvées et de portage et, probablement aussi, de voir les tambours transformés en pots de fleurs et les « fétiches » sacrés du fleuve Bandama manipulés par les mains étrangères, comme le rapporte POBEGUIN dans ses notes.

L'expédition MARCHAND continue sa route vers le nord. Le rapport officiel de la mission conclura à son succès auprès des populations et à l'élimination des obstacles au commerce avec la Côte. La réalité, telle qu'elle apparaît dans les archives, est tout autre (5). La colonne essuie rapidement l'hostilité des groupes traversés. Finalement, elle arrive à traverser le pays baoulé et atteint Kong, grande ville marchande qui périclite à la suite de la prise des villes commerciales du Niger par les Français. L'atmosphère est pour le moins méfiante à l'égard de MARCHAND. La redescente vers la Côte est précipitée; à sa suite, MARCHAND amène à Tiassalé une caravane de marchands Dioula de Kong pour ouvrir la voie au trafic Côte Soudan. C'est là une nouvelle atteinte à l'indépendance des Baoulé, qui avaient toujours pris soin d'écarter les négociants étrangers des transactions commerciales internes.

Les rancœurs vont encore s'accumuler quelques mois après. Une expédition militaire, confiée au Colonel MONTEIL, est organisée, afin de défendre Kong contre l'action de Samory, repoussé vers par la campagne d'Achinard au Soudan. Le passage en pays baoulé est catastrophique : les demandes de partage, les exactions des militaires soulèvent les Baoulé. Les chefs baoulé qui collaborent avec les Français sont de plus en plus désavoués. Finalement, la « colonne de Kong » est priée par le ministre des Colonies de rejoindre la Côte avant même d'avoir atteint son objectif. Les différents groupes d'intérêts français — administrateurs civils, militaires, commerçants — se rejettent les uns sur les autres la responsabilité de l'échec et ses conséquences. Devant ces difficultés, la Colonie de Côte d'Ivoire est confiée à l'administration civile.

Le passage en 1895 de l'autorité militaire à l'autorité civile change les méthodes de commandement. Auparavant, le pays effectivement contrôlé était divisé sous le joug de la soldatesque : incendies de village, pillages des cultures, meurtres. Les dossiers d'archives abondent d'exemples. Les réfugiés diamala et djimini du nord, qui fuyaient

⁽⁵⁾ T. C. Weiskel a relaté très précisément l'histoire de la pénétration française en pays Baoulé.

l'avancée de Samory, sont installés comme corvéables à merci autour des postes. D'autres sont placés au service de chefs baoulé collaborateurs. On est loin de la lutte contre l'esclavage prônée par les colonisateurs.

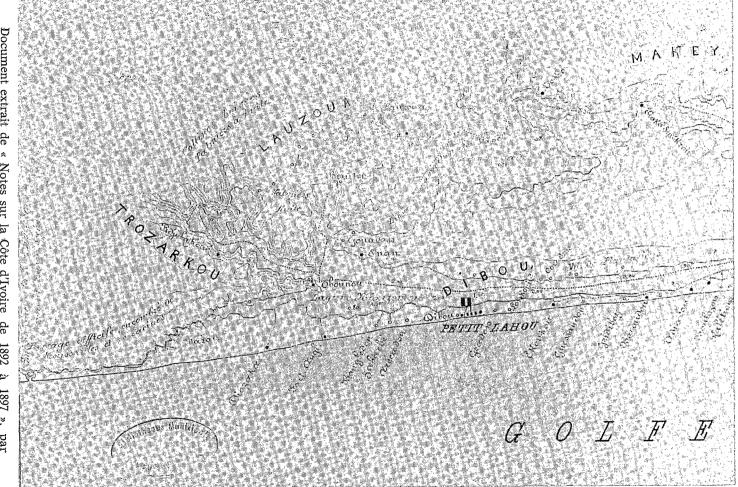
Des notables jouent la carte française. Ce sont souvent d'anciens commerçants qui profitent de la situation pour reprendre leurs activités d'échanges. Mais les échecs militaires français, la montée du mécontentement au sein des populations et la contestation des notables inféodés à la puissance coloniale nécessitent d'autres méthodes. A ce moment, l'Administration civile contrôle 5 postes en pays baoulé méridional: Tiassalé, où POBEGUIN a été remplacé pour effectuer une reconnaissance du littoral de Grand-Lahou à la frontière libérienne : Sinorabo et Ouossou, restes de postes militaires qui seront ensuite abandonnés; Tournodi, commandé par Charles MONTEIL, frère du colonel commandant l'expédition malheureuse de Kong et futur islamisant de grande réputation (6); Kadiokofi, enfin, chef-lieu du Baoulé, avec à sa tête l'administrateur NEBOUT, personnage plutôt conciliant, marié coutumièrement avec une femme de la région. Il a pour adjoint Maurice DELAFOSSE, qui deviendra lui aussi un africaniste et un linguiste de tout premier plan. Ces administrateurs sont davantage enclins à suivre les directives du gouverneur de Côte d'Ivoire qu'à répondre aux demandes des militaires. Le gouvrneur depuis 1893, est L. G. BINGER, le premier artisan de la jonction Côte-Soudan.

Il est avant tout sensible aux motivations économiques de la colonisation. Pour lui, il s'agit de convaincre les populations des avantages qu'offrent la libre circulation et l'accroissement du commerce. Après son passage à la Direction d'Afrique du Ministère des Colonies, BINGER s'occupera de près d'entreprises privées coloniales, comme POBEGUIN le fera après sa mise à la retraite en 1911.

Le caractère plus conciliant de l'action administrative civile permet à la société et à l'économie baoulé de reprendre un second souffile. Le contrôle colonial ne s'exerce que sur la moitié sud du pays, — ce n'est qu'en 1898 qu'est créé un poste à Bouaké, important bourg de trafic du nord —, et encore s'exerce-t-il faiblement au-delà d'une certaine distance des postes et des pistes fréquentées par les Français. De plus, Samory entretient avec les Baoulé des échanges extrêmement avantageux pour ces derniers. Le grand chef dioula est, en effet, coupé de son approvisionnement en armes de Sierra Leone et du Libéria à l'est; à l'ouest, les Ashanti refusent également de livrer armes et poudre pour ne point s'aliéner les Anglais et par méfiance envers ce rival dangereux. Ce sont donc les Baoulé qui lui en fournissent avec des vivres en grande quantité et à un taux d'échange fort.

En contre-partie, les Baoulé reçoivent de nombreux captifs. Cette main-d'œuvre est en grande partie envoyée dans le sud où elle contribue à une exploitation systématique des collines aurifères, — menacées par la proximité des postes français —, et du caoutchouc, nouveau produit d'exportation acheté dans les factoreries du sud.

⁽⁶⁾ Sa monographie de la ville de Djenné sur le Niger reste une grande œuvre ethnologique.



Ch.-H. POBEGUIN, 120 photos, 15 dessins et aquarelles. « Notes sur la Côte d'Ivoire de 1892 à 1897 », par

Paradoxalement, la première phase de pénétration coloniale aboutit, grâce aux moyens de résistance et d'adaptation de la société baoulé, à une période de prospérité économique. La structure administrative française n'est alors qu'une pièce rajoutée sur le tissu social. Les administrateurs — dont POBEGUIN, qui commande toute la région Baoulé en 1896, à son retour de sa reconnaissance du littoral — interviennent comme arbitres dans les conflits et peuvent réunir une documentation ethnographique, botanique, zoologique, géologique abondante et actuellement très précieuse. Mais la France ne possède pas le pays et les germes de conflits sont toujours prêts à reprendre le dessus au moindre abus.

A partir de 1898, la prise de Samory libère les Français d'une forte préoccupation; conjointement, elle provoque une crise dans l'approvisionnement de la main d'œuvre pour les Baoulé. Les interventions de plus en plus pressantes des Français dans la politique des chefferies, — où, entre autres, ils ne reconnaissent pas le pouvoir des femmes, nullement exclues des règles de succession baoulé —, le meurtre pur et simple de chefs importants, la tentative de lever les impôts, enfin et peut-être surtout la tentative de libération des captifs, les corvées de portage et des prestations en travail de plus en plus lourdes au détriment des travaux agricoles et des activités traditionnelles, tous ces éléments concourent à un soulèvement massif des Baoulé à partir de 1899. A ce moment, - POBEGUIN est déjà parti de Côte d'Ivoire pour rejoindre son poste de Résident aux Comores -, commencera une lutte sans merci. La coexistence des ambitions coloniales et du mode de fonctionnement d'une société baoulé autonome sont inconciliables. La pression coloniale se fait toujours plus massive. Des soulèvements se produisent. Hormis une atténuation relative entre 1903 et 1907, due à la politique davantage axée sur la collaboration du Gouverneur CLOZEL, les conflits se succèdent, notamment sous le Gouverneur ANGOULVANT. Par ailleurs, celui-ci lancera alors les premiers « programmes de développement » concernant le coton, le cacao, plus tard le café. Il s'ensuit qu'une attitude d'autonité intransigeante a mis en place les bases économiques sur lesquelles fonctionne aujourd'hui encore la société africaine.

*

Les Baoulé s'opposèrent farouchement, pendant plus de vingt ans, à la colonisation. Bien qu'ils ne possédassent pas — ou plus — de structure politique véritablement unifiée, à l'exemple de l'empire Ashanti dont ils étaient pour une part originaires, leur résistance s'appuya sur une structure sociale et économique d'ensemble qui manifesta, malgré ses propres contradictions, une cohérence et une capacité de résistance incontestables.

Ils firent échouer des objectifs militaires de toute première importance pour les Français — tel la défaite de Samory dans les années 1894-1898. D'autres populations de Côte d'Ivoire résistèrent aussi à la pression coloniale. Mais on peut suggérer, d'une part, que les Baoulé furent parmi les plus tenaces et, d'autre part, que les sociétés à organisation politique les moins centralisées opposèrent les résistances les

plus longues; ainsi les Lobi du nord-est, qui ne furent définitivement « pacifiés » que dans les années 1920.

L'historiographie coloniale passe rapidement sur les réactions violentes et tenaces des peuples colonisés face à la perte de leur indépendance. On retrouve cette déformation pour la période plus récente qui a précédé et préparé l'indépendance des pays africains : grèves boycotts des produits, manifestations. En Côte d'Ivoire, par exemple, il y eut les massacres de 1950 et 1951 à la suite de l'organisation du Syndicat Agricole des Planteurs et du Rassemblement Démocratique Africain. Il y a de cela seulement 30 ans ! On peut donc exclure l'hypothèse d'une « colonisation douce », succédant à « l'anarchie » précoloniale, dans l'usage ethnocentrique du terme déterminé par les conceptions européennes du pouvoir politique.

La cause profonde de ces résistances n'est certainement pas le refus du changement ou de « l'évolution ». Les sociétés africaines furent très rarement des groupes fermés sur eux-mêmes, imperméables aux changements historiques. Les exceptions — relatives — sont précisément des groupes avant trouvé refuge dans des zones-abris à la suite de troubles politiques et sociaux d'origine externe. Et encore, dans ce cas-là, les sociétés considérées ont dû adapter intensivement leur mode de production économique aux conditions nouvelles. C'est le cas, par exemple, des peuples montagnards qui ont développé une agriculture en terrasses très perfectionnée. Dans le cas des Baoulé, depuis la constitution de l'ethnie à la charnière des xviie et xviiie siècles, la société a dû faire face à des bouleversements profonds. Dans le seul ordre économique, on peut citer l'ouverture des échanges avec le Soudan et la Côte, la traite des esclaves, l'ère de l'expropriation aurifère succédant à celle de l'ivoire et des pagnes, l'impact des échanges côtiers sur les produits du palmier à huile au début du XIX^e siècle, la production du caoutchouc (7) à la fin de ce même siècle, enfin les nouvelles productions coloniales : coton et surtout café et cacao. Rien ne serait plus faux de penser que ces populations refusent le changement et qu'elles sont peu capables d'adaptation et d'innovation. Il convient, au contraire, de faire la place aux considérations politiques, - et l'agression d'un peuple par un autre traduit toujours un rapport de force déterminant —, et à une analyse précise et historique des événements déterminés aussi par les affrontements et les contradictions des principaux groupes d'intérêt. Les vastes opérations d' « aide au sous-développement » échouent souvent faute de tenir compte honnêtement et intelligemment de ces facteurs.

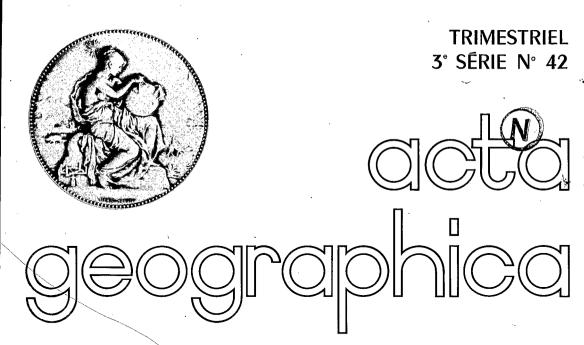
En ce sens, l'analyse des réactions des paysans baoulé à la colonisation et aux modes d'interventions nés de la colonisation, reste toujours actuelle.

> Jean-Pierre Chauveau, Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer

⁽⁷⁾ Il s'agit de caoutchouc de cueillette, notamment à partir de lianes et non de caoutchouc issu de plantations, l'hévéa n'ayant été introduit en Afrique que vers 1900, en particulier au Cameroun par les Allemands (N.D.L.R.).

Bibliographie sommaire

- H. ABEL, « Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte d'Ivoire », *Journal de la Société des Africanistes*, XXII, 1952, pp. 95-114 et XXIX, 1959, pp. 273-286.
- J.-P. CHAUVEAU, « Note sur les échanges dans le Baoullé précolonial », Cahiers d'Etudes Africaines, 63-64, XVI (3-4) (1976), pp. 567-602.
- In., « Contribution à la géographie historique de l'or en pays baoulé », Journal des Africanistes, 48, 1 (1978), pp. 15-70.
- In., Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-sud, Côte d'Ivoire), Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M., N. 104, 1979, 227 p.
- P. ETIENNE, « Le fait villageois baoulé », in Communautés rurales et paysanneries tropicales, Travaux et documents de l'O.R.S.T.O.M., 1976, pp. 27-92.
- P. et M. ETIENNE, « A qui mieux-mieux ou le mariage chez les Baoulé », Cahiers O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines, VIII, n° 2, pp. 165-186.
- S. M. Vogel, « People of Wood: Baule Figure Sculpture », *The Art Journal*, 33, pp. 23-26.
- In., Baule Art as the Expression of a World view, Ph. D., New-York University, Fine Arts, 1977.
- T. C. Weiskel, « L'Histoire socio-économique des peuples baoulé précoloniaux », Cahiers d'Etudes Africaines, 61-62, XVI (1-2) (1976), pp. 357-395.
- ID., French Colonial Rule and the Baule peoples: Resistance and Collaboration 1889-1911, D. Phil. Thesis, Oxford, Balliol College, 387 p. multigr. A paraître dans I.A.I., Oxford University Press.



2° TRIMESTRE 1980

SOCIETE DE GEOGRAPHIE - 184 Bd SAINT-GERMAIN - PARIS 6°